

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 17 mai 2019 à 9 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

M. Alain Vaillancourt, maire d'arrondissement suppléant  
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville  
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ABSENTS :**

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement  
M. Craig Sauvé, conseiller de ville

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :**

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement  
Mme Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut  
M. Éric Boutet, directeur - Aménagement urbain et patrimoine  
Mme Stéphane-Sophie Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social  
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice - Services administratifs  
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 9 h.

---

**CA19 22 0135**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
10.02

---

**10.03 - Période de commentaires des élus**

Aucun commentaire.

---

**10.04 - Période de questions et commentaires du public**

Aucune question.

---

**CA19 22 0136**

**Autorisation d'une dépense totale au montant de 2 023 100 \$ et l'octroi d'un contrat à Les Terrassements Multi-Paysages inc., pour les travaux de réhabilitation environnementale, de drainage et de réaménagement du parc de la Traite-des-Fourrures, au montant de 1 767 208,06 \$ (appel d'offres 211904) (dossier 1196427001)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 2 023 100\$, taxes incluses, pour le réaménagement du parc de la Traite-des-Fourrures;

D'octroyer à la firme Les Terrassement Multi-Paysages inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour le réaménagement du parc de la Traite-des-Fourrures, au prix de sa soumission, soit pour un montant de 1 767 208,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 211904;

D'autoriser une dépense de 1 767 208,06 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du parc de la Traite-des-Fourrures, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 141 377 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 114 515 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

Et d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à hauteur de 997 463 \$ par l'arrondissement, à hauteur de 716 072 \$ par le Service de l'eau et à hauteur de 309 565 \$ par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, via le programme ClimatSol-Plus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1196427001

---

**CA19 22 0137**

**Autorisation d'une dépense totale de 682 114,47 \$ et octroi d'un contrat à Urbex Construction inc. pour les travaux d'implantation d'un pavillon permanent, d'aménagement paysager et des travaux de génie civil au parc Daisy-Peterson-Sweeney au montant de 544 811,34 \$ (appel d'offres 211921) (dossier 1196681002)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense totale de 682 114,47 \$, taxes incluses, pour les travaux d'implantation d'un pavillon permanent, d'aménagement paysager et des travaux de génie civil au parc Daisy-Peterson-Sweeney;

D'octroyer à Urbex Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux d'implantation d'un pavillon permanent, d'aménagement paysager et des travaux de génie civil au parc Daisy-Peterson-Sweeney, au prix de sa soumission, soit pour un montant de 544 811,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 211921;

D'autoriser une dépense de 544 811,34 \$, taxes incluses, pour les travaux d'implantation d'un pavillon permanent, d'aménagement paysager et des travaux de génie civil au parc Daisy-Peterson-Sweeney, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 82 822 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense de 54 481,13 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1196681002

---

**CA19 22 0138**

**Résiliation du contrat octroyé à Construction CPB inc. pour la fourniture et l'installation d'une serre urbaine bioclimatique sur le toit du chalet du parc De La Vérendrye, octroyé à la suite de l'appel d'offres public 211773 et autorisation d'un paiement, en règlement complet et final, au montant de 12 909,58 \$ (dossier 1193398002)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De résilier le contrat octroyé à Construction CPB inc. pour la fourniture et l'installation d'une serre urbaine bioclimatique sur le toit du chalet du parc De La Vérendrye, octroyé à la suite de l'appel d'offres public 211773;

D'autoriser un paiement, en règlement complet et final, au montant de 12 909,58 \$, correspondant à 6% de la valeur du contrat, conformément à l'article 4.5.2.2 des clauses administratives générale du contrat;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1193398002

---

**CA19 22 0139**

**Addenda - Acceptation d'une subvention de 100 000 \$ provenant du ministère de l'Emploi et du Développement social pour l'aménagement d'un ascenseur au centre Georges-Vanier et approbation de l'entente à cet effet (dossier 1193398001)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver l'entente de entre le ministère de l'Emploi et du Développement social et la Ville de Montréal accordant une subvention de relative à l'aménagement d'un ascenseur au centre Georges-Vanier;

D'accepter la subvention financière du ministère de l'Emploi et du Développement social pour un montant totalisant cent mille dollars (100 000 \$), réparti sur un seul versement;

D'autoriser Mme Stéphane-Sophie Cardinal, directrice de Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1193398001

---

**CA19 22 0140**

**Offre, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), de prendre en charge la réalisation des travaux associés à la mise en place temporaire d'une piste cyclable (dossier 1190890003)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud  
Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'offrir, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), de prendre en charge la réalisation des travaux associés à la mise en place temporaire de la piste cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1190890003

---

**CA19 22 0141**

**Addenda - Modification du signataire pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'égard de tout engagement relatif à la demande de subvention du « Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source pour le projet ruelle bleue-verte » (dossier 1187823004)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De mandater la directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Mme Stéphane-Sophie Cardinal, pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour le projet cité en objet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1187823004

---

**70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

70.01

---

À 9 h 04, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

---

Alain Vaillancourt  
Maire d'arrondissement suppléant

---

Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 juin 2019.

---

Initiales Daphné Claude